



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral
portant inscription au titre des monuments historiques
d'une cloche (datée 1601)
conservée dans l'église de Tissac, à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne)**

Le Préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;
Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
Vu l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture de la région Occitanie en date du 3 juin 2025 ;
Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que la conservation de l'objet mobilier désigné ci-après présente, au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre souhaitable la préservation,

ARRÊTE

Art. 1^{er} : est inscrit au titre des monuments historiques l'objet mobilier suivant, décrit sur la fiche annexée au présent arrêté :

cloche (datée 1601)

conservée dans **l'église de Tissac, à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne)**, et appartenant à la commune de **Cazes-Mondenard**.

Art. 2 : le présent arrêté sera notifié au propriétaire.

Art. 3 : le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional des affaires culturelles sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le **11 0 OCT. 2025**

Le préfet de la région Occitanie,

Pierre-André DURAND

Annexe à l'arrêté préfectoral portant inscription au titre de monuments historiques du
d'une cloche (datée 1601)
conservée dans l'église de Tissac, à Cazes-Mondenard (Tarn-et-Garonne)

10 OCT. 2025

Localisation	82 - Cazes-Mondenard
Edifice et sa protection MH	église de Tissac (non protégé MH)
Titre courant	cloche
Localisation dans l'édifice	clocher
Matériau et technique	bronze : fondu, moulé
Dimensions	non prises
Datation	1er quart 17e siècle (1601)
Propriété	propriété de la commune
Description et historique Synthèse de la présentation en CRPA	Cette cloche est conservée dans le clocher de l'église de Tissac, paroisse rurale de Cazes-Mondenard. L'église a été rebâtie à la fin du 15e siècle. La cloche est très difficile d'accès. Elle cloche comporte sur l'épaule une inscription en lettres capitales : « [...] PINIE [...] » ainsi que la date 1601. La robe ne semble pas comporter de décor.
Etat de conservation	bon état
Avis CRPA 03/06/2025	inscription
Auteur de la fiche	Emmanuel Moureau (CAOA du Tarn-et-Garonne)



Vue générale



Détail de l'inscription

Crédits photos :

CAOA du Tarn-et-Garonne ; société Bodet, 2022